



Accueil du portail > Contenus et pratiques d'enseignement > Thématiques transversales > Éducation au développement durable > Présentation de l'EDD

Présentation de l'éducation au développement durable

Les grandes thématiques du développement durable

L'Éducation au développement durable s'appuie sur des grandes thématiques développées au cours des années et qui sont désormais intégrées aux programmes d'enseignement.

▶ [Historique de la notion](#)

▶ [Les thèmes du développement durable](#)

▶ [Du "développement durable" à "l'éducation au développement durable"](#)

Historique de la notion

La notion de développement durable est formalisée en 1987, par le rapport des Nations Unies " Notre avenir à tous " , présidé par Gro Harlem Brundtland. Il y est défini en tant que "... *développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion :*

- *le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité,*

et

- *l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.*

Ainsi, les objectifs du développement économique et social sont définis en fonction de la durée, et ce dans tous les pays - développés ou en développement, à économie de marché ou à économie planifiée. Les interprétations pourront varier d'un pays à l'autre, mais elles devront comporter certains éléments communs et s'accorder sur la notion fondamentale de développement durable et sur un cadre stratégique permettant d'y parvenir."

Le développement durable se fonde ainsi sur les notions d'interdépendance et de solidarité. Interdépendance entre les dimensions environnementale, sociétale, économique et culturelle, solidarité entre les générations et entre les pays.

À partir des années quatre-vingt-dix, les institutions internationales et européennes se l'approprient, en particulier dans le cadre de la Stratégie européenne de développement durable, définie en 1999 par le Traité de Vilnius, dont les objectifs sont : ... *la lutte contre la pauvreté, la citoyenneté, la paix, l'éthique, la responsabilité aux échelons local et mondial, la démocratie et la gouvernance, la justice, la sécurité, les droits de l'homme, la santé, l'égalité hommes-femmes, la diversité culturelle, l'aménagement rural et urbain, l'économie, les modes de production et de consommation, la responsabilité des entreprises, la protection de l'environnement, la gestion des ressources naturelles et la diversité biologique et du paysage."*

Ces objectifs croisent d'ailleurs ceux des "Objectifs du Millénaire pour le développement" des Nations Unies ainsi que les principes du "Global Compact".

À la suite du **Sommet de Johannesbourg pour le développement durable de 2002**, la France se dote d'une première Stratégie nationale de développement durable. À partir de 2007, le Grenelle de l'environnement lance un intense travail de concertation nationale sur les différents champs du développement durable, sous la forme d'une gouvernance à cinq collèges, représentant l'État, les collectivités territoriales et les élus, le monde associatif, les salariés et le monde de l'entreprise.

Le Grenelle de l'environnement se prolonge et accompagne d'autres processus nationaux et territoriaux, dont le Grenelle de la mer, le Plan de mobilisations des métiers et des formations de l'économie verte, le Plan national d'adaptation au changement climatique et le renouvellement de la Stratégie nationale pour la biodiversité.

Ces différentes mobilisations irriguent la **Stratégie nationale de développement durable 2010-2013**, qui propose un cadre

commun à l'ensemble des acteurs publics et privés de la Nation.

Les thèmes du développement durable

Il existe de nombreux thèmes et problématiques propres au développement durable, dont les énoncés suivants ne sont que quelques exemples.

Satisfaire les besoins de chacun aujourd'hui

- Alimentation ;
- Santé ;
- Logement ;
- Éducation ;
- Réduction des inégalités et de la pauvreté ;
- Démographie.

Partager les biens publics mondiaux pour demain

- L'atmosphère et le climat ;
- le cycle de l'eau ;
- la santé ;
- la stabilité financière et l'intégration économique ;
- la sécurité alimentaire ;
- la diffusion des connaissances.

Gérer les ressources

- Les ressources hydriques ;
- les ressources énergétique et minérales;
- Les ressources animales et halieutiques ;
- Les ressources végétales ;
- les ressources bactériennes.

Comprendre la biodiversité

- appréhender les relations systémiques entre l'ensemble des espèces et des milieux ;
- comprendre les interdépendances entre les activités, les modes de vie, les milieux naturels et les espèces ;
- la notion de "services écosystémiques".

Travailler au développement humain

- Aménager des territoires durables ;
- Maîtriser les transports ;
- Réduire l'effet de serre pour limiter la variabilité climatique ;
- Préserver ou restaurer la qualité de l'air, de l'eau, des écosystèmes, des paysages, de l'atmosphère ;
- Prévenir et gérer les risques majeurs naturels et technologiques.

Produire et consommer de façon responsable

- agriculture et développement durable ;
- économie verte et industrie ;
- le tourisme durable
- le commerce équitable
- Le traitement des déchets : Réduire, Réutiliser, Recycler.

Ces différents items se croisent et se complètent les uns les autres, mettant en évidence les multiples niveaux d'interdépendance et d'interaction où se jouent la recherche des nouveaux équilibre entre l'environnement, la société, l'économie et la culture.

A l'intersection de ces quatre enjeux se condense un enjeu éthique majeur, celui de la rencontre entre les valeurs propres à l'universalisme avec la mise en oeuvre du développement durable.

Du "développement durable" à "l'éducation au développement durable"

C'est dans ce contexte que l'Éducation nationale est entrée, depuis 2004, dans une politique de généralisation de l'éducation au développement durable.

Cette éducation transversale s'appuie sur **l'intégration des thèmes et des enjeux du développement durable par les programmes d'enseignement** du Primaire, du collège, du lycée, général, technologique et professionnel, par les formations des enseignants et des personnels d'encadrement, par les démarches globales des écoles et des établissements et par la productions de ressources pédagogiques adaptées.

Ce processus s'appuie sur de nombreux partenariats nationaux, académiques et territoriaux et locaux, avec les services de l'État, les collectivités territoriales, les associations et fondations agréées, les établissements publics, les centres de recherche et les entreprises.

L'Éducation nationale est entrée dans la **troisième phase de généralisation** de l'éducation au développement durable en 2011.

Mis à jour le 07 mai 2014

Partager cet article



Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire - Certains droits réservés